



Association À Cœur Joie

24 Avenue Joannès Masset - 69009 Lyon – France

Assemblée Générale 2026

Procès-Verbal

Le 12 avril 2026, de 9h00 à 12h30, l'assemblée générale de l'association À Cœur Joie s'est tenue à Angers, France, sous la présidence de Pierre-Gérard VERNY, président de l'association.

Les membres ont été convoqués le 20 mars 2026 dans les délais statutaires par voie électronique et l'ensemble des documents nécessaires ont été transmis. Le commissaire au compte a été convoqué.

L'assemblée générale a rassemblé 90 membres en présents, 78 membres connectés en visioconférence, dont 7 membres du conseil d'administration.

Présentation des membres du Conseil d'administration : Présence : Olivier Blanchoz, François Buchot, Véronique Caspard-Fille Lambie, Pierre d'Houtaud, Sabine Pepinster, Bernard Shutz, Pierre Gérard Verny,

En visio : Emilie Lacassy,

Ouverture et rappel de l'ordre du jour

Le président ouvre officiellement la séance à 9h00 et rappelle l'ordre du jour :

- Présentation des rapports, débat et vote sur :
- Rapport Moral 2025
- Rapport d'activité 2025 ;

Focus sur l'édition des Choralies 2025 par B Cabut. : Rapport financier 2025

Courrier des membres d'honneur à l'attention des membres suite à la situation politique de l'association.

- Perspectives et budget prévisionnel 2026
- Motions proposées par le CA
- Présentation des candidats
- Questions diverses
- Clôture et dépouillement des votes. Proclamation des résultats.

Présentation des rapports et du budget

Présentation du rapport moral 2025

Le président rappelle les éléments importants de son rapport moral,

Rapport d'activité 2025

Invitation de Gautier Lemoine et Olivier Blanchoz (Éditions À Cœur Joie), Thierry Thiébaud (ACJ International) à donner des éléments complémentaires.

Rapport financier 2025

Le trésorier, François Buchot, présente les comptes 2025. Avec un explicatif sur la présentation analytique. Le budget voté en 2025 prévoyait un bénéfice de 128K€. Les comptes présentent un bénéfice réalisé de 400K€, fruit principalement d'une édition du festival des Choralies avec une fréquentation au-delà des prévisions ainsi qu'un important effort de maîtrise des coûts,

M Gael Dhalluin, (Cabinet RSM France), notre commissaire aux comptes. (Capsule vidéo) commente son rapport et certifie les comptes annuels comme réguliers et sincères et donne une image fidèle de l'association. Ce rapport est tenu à disposition des membres. Le rapport spécial fait état des divers salaires versés aux administrateurs dans leur fonction de chef de chœur. Enfin le trésorier demande quitus aux membres pour l'action des administrateurs.

Perspectives 2026 et budget 2026

Le trésorier présente le **budget prévisionnel 2026**.

Ce budget prévoit un déficit de 213 175€.

Annonce des tarifs des cotisations 2026-2027

Questions de la salle

Résolutions : vente des locaux :

Présentation du projet :

Locaux de Lyon : Avec plus de 1000m², les locaux sont sous-occupés du fait de la réduction du nombre de salariés. La location d'une partie des locaux n'est pas envisageable en l'état et nécessiterai des travaux importants. Les charges de copropriété, les investissements en termes de rénovations énergétiques sont également des coûts très importants. Le conseil d'administration demande à l'AG l'autorisation de faire une étude pour engager les démarches nécessaires à la vente du bien.

Le centre de Vaison la Romaine : construit en 1965 sur un terrain de la mairie, en 1997 rachat du terrain, nous sommes donc intégralement propriétaire. Le bail qui nous lie à l'exploitant actuel arrive à échéance en 2027, nous allons avoir également des travaux lourds à faire. Le conseil d'administration demande à l'AG l'autorisation de procéder à la vente du bien dans les conditions conformes aux prix du marché.

Intervention de Gautier Lemoine : Directeur des Éditions. Si l'année 2024 a été équilibrée grâce à une subvention CNM . Pour l'année 2025 Déficit malgré les Choralies : en raison d'une baisse des aides SEAM. Sur le budget 2026 à venir, malgré des actions de réduction de charges et des actions pour développer les ventes, le déficit prévu est important, il va falloir avec le nouveau CA ACJ travailler sur des plans impactant.

Présentation des candidats à l'élection au conseil d'administration :

Conformément aux statuts 5 postes sont ouverts au vote pour une durée de 4 ans. Les douze candidatures reçues pour cette élection sont les suivantes :

Sylvie Bénard	Pierre Charron	Emilie Lacassy
Olivier Blanchoz	Martin Cusset	Sylvie Meyer
Pierre Calmelet	Cécile David	Sabine Pepinster
Florence Chamy	Louise Jacq	Ludovic Volat

Débat sur la situation politique.

Les participants, présents comme connectés à distance, sont invités à faire valoir leurs questions et remarques.

Votes

Modalités de votes.

Conformément aux statuts et au règlement intérieur, un dispositif de vote en ligne a été configuré, sous la supervision de membres de l'association, et les codes de vote personnels envoyés à tous les porteurs de voix. Le vote a été ouvert le 8 avril et clôturé et dépouillé en direct le 12 avril, à la fin de l'assemblée générale.

Les délibérations de l'assemblée générale sont prises à la majorité des suffrages exprimés. Les abstentions ne sont pas comptabilisées comme suffrages exprimés, ni les votes blancs ou nuls en cas de scrutin secret.

Le vote est pondéré selon les catégories de membres :

- Le vote d'une personne physique a un poids de un.
- Le vote d'une personne morale, porté par son représentant, a un poids de dix.

L'ensemble des 5064 porteurs de vote ayant fourni une adresse de courriel ont reçu un identifiant unique pour exprimer leur vote.

- 4796 membres individuels portant chacun une voix
- 268 membres personnes morales portant chacune 10 voix

Le nombre théorique maximum de votes est donc de 7476 voix.

Participation et résultats

Le vote est clôturé durant l'assemblée générale, à la vue des participants, à 12h50 et les résultats sont dépouillés en direct.

Participation : 2002 votants soit 38% des électeurs individuels et 63 % des chœurs, représentant 3514 voix soit 47%, se sont exprimés sur la plateforme de vote.

Conformément aux statuts, seuls les suffrages exprimés (oui ou non) sont pris en compte dans le calcul (nous indiquons néanmoins les abstentions pour mémoire). Il n'y a pas de quorum statutaire pour les questions présentées, les votes sont donc valides.

Les résultats sont exprimés en nombre de voix (Personne morale = 10 voix, Personne physique = 1 voix)

Rapports et résolutions :

Soumis à l'approbation	Nombre de voix positive [Pourcentage de voix exprimées]	Nombre de voix négative [Pourcentage de voix exprimées]	Vote blanc par question (Pour mémoire, non pris en compte dans le calcul)
Rapport moral 2025	1713 [58.8%]	1199 [41.2%]	602 voix
Rapport d'activité 2025	1980 [94,5%]	116 [5.5%]	1418 voix
Rapport financier 2025	2920 [95,8%]	127 [4,2%]	467 voix
Budget 2026	2485 [89.3%]	298 [10.7%]	731 voix
Résolution 1 : Autorisation de vente du local de Lyon	2845 [93.6%]	196 [6.4%]	473 voix
Résolution 2 : autorisation de vente du Centre A Cœur Joie de Vaison la Romaine	2735 [90.7%]	280 [9.3%]	499 voix

Les trois rapports, le budget et les 2 résolutions sont approuvés.

Élection au conseil d'administration : 5 postes à pourvoir

Candidats	Votes	% sur voix exprimées
"Sylvie Meyer"	1806	90,2%
"Sylvie Bénard"	1684	84,1%
"Pierre Calmelet"	1650	82,4%

"Cécile David"	1598	79,8%
"Florence Chamy"	1466	73,2%
"Louise Jacq"	1405	70,2%
"Olivier Blanchoz"	1281	64,0%
"Sabine Pepinster"	1249	62,4%
"Martin Cusset"	939	46,9%
"Pierre Charron"	889	44,4%
"Emilie Lacassy"	875	43,7%
"Ludovic Volat"	807	40,3%

Les 5 candidats élus sont :

"Sylvie Meyer"

"Sylvie Bénard"

"Pierre Calmelet"

"Cécile David"

"Florence Chamy"

Conclusion

Après avoir remercié les participants de cette Assemblée Générale, le président clôt la séance à 13h00.

Le président

Pierre Gérard Verny

